Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

Le dix septembre deux mille seize à dix heures et dix minutes, les membres de la section tir de l'association Multisports se sont réunis en assemblée générale ordinaire.

Président de séance Marie-Christine JUILLET-DORDET, présidente;
Secrétaire de séance Fabien BLANCHARD, secrétaire-adjoint

Le Président déclare la séance ouverte.

Le Président fait le calcul pour savoir si le quorum est atteint.
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer et procéder au vote.

Le Président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- **Rapport moral et sportif de la présidente**
- **Rapport financier du trésorier**
- **Prix des licences**
- **Règlement intérieur**
- **Rappel de l'utilisation du stand 25/50 mètres et lecture des règles de sécurité**
- **Élection des membres du comité directeur**
- **Questions diverses**

- Rapport moral et sportif de la saison 2015/2016 :

Point licences :
76 licenciés à la FFTir, c'est un de plus que l'année dernière. 5 personnes sont licenciées uniquement à l'UFOLEP.
L'école de tir a remonté en effectif avec 15 jeunes qui pratiquent régulièrement. Ils sont encadrés par Béatrice Maisons, initiatrice club, Marcel Dupont et Yoann Riboulot.

Point Championnats :
Une trentaine de personnes participent aux différents échelons des championnats (départemental, régional et national).
Sur les championnats de France, les couleurs de Châteauneuf ont été représentées. Notamment lors du Championnat de France 50M qui s'est déroulé à Volmerange-les-Mines trois personnes étaient qualifiées, seule Martine Thomassaint a fait le déplacement en remportant une 12ème place. Jean-François Viandier, Dominique Chiocarello, Frédéric Lambel et Benoît Rolland ont participé dans les disciplines Armes Anciennes et Tir aux Armes Règlementaires.
Jean-François Viandier et Frédéric Lambel iront également au championnat de France 300M la semaine prochaine à St Jean de Marsac.
La présidente, Marie-Christine JUILLET-DORDET, félicite les tireurs pour leurs bons résultats.

Stand 10 Mètres :
Cette année nous avons ouvert un créneau d'entraînement supplémentaire le mercredi soir de 18h à 20h, pour répondre aux demandes.

Stand 50 Mètres :
Le code de la barrière ainsi que le barillet de la porte d'entrée au stand ont été changés. La clef coutera 5€. Chacun s'engage à ne faire aucun double et à la remettre lors de son départ de la section.
Les étuis ne sont pas toujours ramassés, nous vous demandons d'y être particulièrement vigilant.
Les horaires d'accès restent pour l'instant les mêmes, dans l'attente d'une réunion de comité directeur où nous inviterons le responsable du terrain ainsi que le président de l'AST multisports.

Au vu d'une demande de convention avec la police municipale d'Élancourt que nous allons étudier, le stand sera peut être occupé deux semaines non consécutives + une journée dans l'année. Si cette convention aboutit, vous en serez averti.

- **Rapport financier :**

Nous avons 1000€ en caisse, nous espérons que le vide-greniers que nous organisons demain va nous apporter de quoi investir dans du nouveau matériel.
Cette année nous avons eu la possibilité d'acheter une carabine 10M à un autre club.
Michel JAMBON, président de l'AST multisports informe les licenciés de la section que les deux comptes (tir et C.A.S) seront rassemblés au crédit agricole et que celui du crédit mutuel va être fermé.

- **Prix des licences :**

Une augmentation de 5€ a été décidé lors de la dernière réunion de comité directeur.
Nous n'avions pas augmenté la cotisation depuis plus de 4 ans.

- **Règlement intérieur :**

Le règlement intérieur sera renvoyé à tous les membres pour lecture. Il sera voté en réunion de comité directeur de l'AST Multisports, elle aura lieu au mois d'octobre.

- **Rappel de l'utilisation du stand 25/50 mètres et lecture des règles de sécurité**

La présidente montre le panneau des règles de sécurité que nous avons récemment reçu. Toutes les personnes utilisatrices du stand 10M et 25/50M sont tenues de les respecter.

- **Élection des membres du comité directeur :**

Le quorum étant atteint avec 28 personnes présentes et 19 procurations, l'élection des personnes s'étant présentées au comité directeur peut avoir lieu.
Sont élus à l'unanimité, par ordre alphabétique :
BARDOU Gilles
BLANCHARD Fabien
CHEVALIER Jean-Paul
CHIOCARELLO Dominique
DUPONT Marcel
JUILLET-DORDET Marie-Christine
LAMBEL Frédéric
MAISONS Béatrice
ROLLAND Benoît
THOMASSAINT Martine
VIANDIER Jean-François

- ***Questions diverses :***

- Question d'un licencié : « On m'avait dit que je pouvais aller voir le concours C.A.S., lorsque je suis arrivé on m'a refusé l'entrée. J'aimerai savoir si les autres licenciés peuvent assister à ce concours ? »
  Gilles BARDOU : « Si j'ai la liste des tireurs qui veulent venir voir le concours une semaine à l'avance, cela est possible. »

- Dominique CHIOCARELLO nous informe qu'il a refait tous les porte-cibles du stand 25/50M, chacun pour sa discipline de tir soit :
  19 porte-cibles à 25M, 8 à 50M, 4 pour le Tir aux Armes Règlementaires et 2 pour les Armes Anciennes.
  Ils seront désormais accessibles à droite en entrant dans le stand, posés sur un présentoir afin que ce soit plus propre. Ils devront être impérativement rangés à chaque utilisation. Dominique tient à rappeler que « c'est le centre de la cible qu'il faut viser et non pas le pied des porte-cibles qui étaient tous très abimés. »
  Tous les postes de tir à 25M vont être réutilisable étant donné que le matériel de C.A.S sera désormais stocké dans le petit local.
  Il tient à nous dire également qu'un projet est en cours d'étude pour que l'on installe un système de cibles rotatives à 25M, ces dernières seront normalement opérationnelles pour le mois de juin 2017.
  Marie-Christine JUILLET-DORDET ajoute que des travaux sont nécessaires pour réparer ou changer la barrière du stand 50M. Cela sera étudié lors d'une prochaine réunion de comité directeur.

- Michel JAMBON, président de l'AST multisports prend la parole : « Votre section à sa place au sein du multisports, elle apporte de bons résultats sportifs et en apportera encore d'autres. J'apprécie que les gens de cette section soient tous responsables et sérieux. En tant que président de l'AST multisports, le comité directeur et moi-même avons le devoir de veiller au bon déroulement des activités. Au sein de votre section, la communication doit être meilleure pour que la section fonctionne mieux. Toutes les problématiques que vous rencontrez doivent être communiquées au bureau de l'AST pour que l'on puisse vous aider.
  Je vous remercie pour votre invitation. Bonne saison à tous. »

- Fabien BLANCHARD demande aux adhérents d'être plus attentifs à leurs mails.
  Nos mails sont envoyés à partir du logiciel de licence fédérale, ils ont comme adresse d'expédition « fftir-info-Fabien-BLANCHARD-A.S.T.-CHATEAUNEUF-@itac.pro » ce sont ces mails qui permettent une bonne communication au sein de la section.
  Les pièces jointes s'ouvrent en cliquant sur le lien qui s'intitule « Lien pour visualiser la pièce jointe » qui se trouve au début du mail.

Aucune autre question.

Le bureau directeur a été élu en fin d'assemblée par l'ensemble des membres du comité directeur, dans l'ordre du vote, sont élus :
Secrétaire, Fabien BLANCHARD
Secrétaire-adjoint, Benoît ROLLAND
Trésorier, Béatrice MAISONS
Trésorier-adjoint, Gilles BARDOU
Vice-Présidents, Martine THOMASSAINT et Jean François VIANDIER
Président de l'AST section Tir, Marie-Christine JUILLET-DORDET.

Ce bureau directeur est voté à l'unanimité et prend effet immédiatement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à onze heures et cinquante minutes.

Le Président de séance
(signature)

Le Secrétaire de séance
(signature)